

Document de travail

Démarche pour mieux vivre la citoyenneté et la démocratie dans les associations

Présentation du contexte :

La Charte des engagements réciproques entre la Ville de Rennes et les Associations a été adoptée à l'Assemblée plénière du 16 décembre 2005. Dans son préambule, il est rappelé que la diversité des associations et des dynamiques associatives sur Rennes constitue une richesse remarquable, qui contribue à faire vivre la ville et ses quartiers, et participe au développement de la cité tout en permettant l'épanouissement individuel et le renforcement du lien social.

La Ville de Rennes, garante de l'intérêt général de ses administrés et responsable de la conduite des politiques publiques communales, fonde sa légitimité sur la démocratie représentative. Son soutien au monde associatif s'articule autour de plusieurs objectifs dont :

- Favoriser l'engagement citoyen et la participation de chacun à la vie de la cité
- Soutenir la vie associative comme lien privilégié de l'engagement collectif et individuel

Les associations, les collectifs d'habitants ou d'associations, formels ou informels apportent en toute indépendance leur contribution à l'intérêt général par leur caractère reconnu d'utilité civique et sociale. Elles fondent leur légitimité sur la participation libre, active et bénévole des citoyens et citoyennes et plus largement de tous les habitants à un projet commun, sur leur capacité à défendre des droits, à révéler les aspirations et les besoins de ceux qui vivent dans la commune et à y apporter des réponses, sur leur volonté de participer à la transformation sociale. Celles interviennent dans tous les domaines et en particulier l'économique, le social et le culturel.

De ces fondements, il en ressort des principes partagés :

- La confiance et le partenariat sont considérés comme des facteurs de renouveau démocratique.
- Des relations fondées sur les principes de la Charte, notamment dans la conduite de projets dans la durée, la transparence des engagements pris et l'évaluation des contributions à l'intérêt général au regard des moyens mobilisés ;
- Les signataires mettront tout en œuvre pour faciliter l'engagement libre et volontaire comme moteur de la vie associative, l'encourager et le reconnaître dans sa contribution à la société, au lien social et au développement du territoire ;
- Les signataires respecteront et feront respecter le principe de non discrimination des personnes dans l'engagement associatif ;
- Les signataires agiront pour développer l'accès à la citoyenneté à tous et à toutes, en particulier aux jeunes et à celles et ceux qui ont le plus de difficultés à participer à la vie de la cité ;

- Les signataires agiront pour renforcer la parité dans l'exercice des responsabilités au sein des associations.

Il en ressort aussi :

Des engagements mutuels ...

- Du côté de la Ville

Il s'agit de l'engagement à favoriser le développement de la vie associative fondé sur la reconnaissance des associations :

- comme force d'interpellation des Pouvoirs Publics,
- à être acteur de développement, de progrès et d'innovation,
- à être des lieux privilégiés de l'engagement citoyen.

- Du côté des associations

Fort de sa connaissance des besoins implicites ou exprimés par les citoyens, le mouvement associatif s'engage autant à apporter des réponses pertinentes qu'à s'impliquer dans le développement de la cité, tant sur le plan économique, éducatif, social, culturel, environnemental et sportif, que sur celui du développement de la citoyenneté.

La mise en œuvre de la structuration du mouvement associatif rennais

Pour concrétiser les relations entre la Ville et les associations, et faire que la politique municipale s'articule à partir de réalités, le mouvement associatif rennais s'est doté d'une structuration originale qui a l'ambition de générer, en amont, les conditions favorables à l'interconnaissance, au débat, à la co-construction de propositions et de prises de décisions.

Ainsi, un Conseil Associatif Rennais, dont la vocation est l'animation et la mise en cohérence du mouvement associatif, a été mis en place avec des membres élus et des groupes de travail installés. Son fonctionnement produit ses effets dans la tenue régulière d'assemblées plénières, de communication en direction de l'ensemble des associations rennaises, de circulation de l'information avec la « Conférence locale Ville/Associations », dont la vocation est d'être le lieu de concertation permanent entre ces deux acteurs.

Jalons ...

Depuis mai 2006, le groupe de travail « Associations et citoyenneté » composé de 10 associations explore le lien entre vie associative, exercice de la citoyenneté et pratiques démocratiques. Il s'agit bien d'une démarche de réflexion et de proposition. Mais s'engager à démontrer ce lien, conduit nécessairement à s'appuyer sur les pratiques à savoir :

- l'adéquation entre les valeurs et les pratiques,
- l'expression de la citoyenneté dans la vie associative. Pour ce faire, le groupe a souhaité accéder à une vision d'ensemble, facilitée par des regards croisés sur la diversité du milieu associatif. Ainsi, le groupe est allé à la rencontre de six associations très différentes les unes des autres¹

¹ L'autre regard, mata, association rennaise des centres sociaux ARC, Et si on se parlait, ATD quart monde, comité de quartier du Blossnes.

Une vision commune...

- Une forme d'intégration dans la société.
- Une réponse au désir d'aider les autres mais aussi une manière de se réaliser soi même
- Un moyen de mener des actions de terrain ou de proximité
- Des lieux où, par l'engagement bénévoles s'exerce la CITOYENNETE :
 - Pour favoriser la liberté de s'exprimer, de penser, d'agir
 - Pour cultiver l'exigence de soi au bénéfice de la collectivité
 - Pour élaborer, grâce au libre exercice des responsabilités, une conscience collective des causes défendues.
- Des espaces pour vivre une vraie démocratie :
 - Par l'apprentissage des responsabilités, par la participation aux processus de décisions. C'est la prise de conscience de l'affirmation de ses droits et devoirs.
 - Par l'accès de tous au « projet »
 - Par la critique, l'interpellation des décideurs.
 - Par la participation à la structuration du tissu social. Couvertures inter-catégoriales, intergénérationnelles dialogues interculturels, accès de tous aux droits.

... Mais aussi des questionnements

« Les associations ne sont elles pas parfois trop instrumentalisées ? Ne font elles pas le travail qui devrait être réalisé par l'état ou les collectivités territoriales ? S'agit il alors d'une banale sous traitance ou de l'intervention d'une forme moderne de délégation responsabilisante de la puissance publique ? »

C'est aussi la question entre les valeurs déclarées et les pratiques ?

- L'exercice la démocratie au sein de l'association.
- Le recrutement des membres pour faciliter le renouvellement.
- L'accès de tous aux responsabilités.
- Les modalités des prises de décision.
- La circulation de l'information.
- La notion de transparence.

Des regards croisés autour de témoignages recueillis auprès six associations

La contribution du groupe est la résultante d'une réflexion collective qui s'est appuyée sur des apports riches d'associations rencontrées dans le cadre de leur domaine d'activité. Que tous et toutes en soient remerciés. La trame des rencontres s'est faite autour de cinq questions :

- Quelles sont les conditions favorables à une participation active et responsable des membres ?
- Quelles sont les évolutions dans les processus de décision (projet, organisation)
- Quelle contribution à la citoyenneté et à la vie démocratique dans la Société ? Quelles difficultés ?
- Quelles suggestions pour dynamiser une participation active et des pratiques démocratiques ?
- Comment renforcer l'apport citoyen des associations à la Société

La restitution intégrale de leurs expressions permet de cerner leurs questionnements, leurs expériences, leurs difficultés.

« Il faut déléguer des responsabilités, faire confiance mais pas les yeux fermés... exiger des comptes rendu, des bilans »

«Il importe de valoriser l'action de tous, quelque soit le niveau des taches accomplies »

« La composition sociale de la population accueillie est très hétérogène, y compris des gens vivant dans la rue... s'il y a parfois de la conflictualité, c'est dans l'action « qu'on se solidarise » peu à peu à condition :

- Que chaque entrant soit accueilli, qu'on le reconnaisse et le respecte dans sa différence ».

« On part du principe que toute personne même atteinte de maladie, peut apporter quelque chose à l'association on lui fait confiance ».

« De nombreuses commissions donnent la possibilité de s'impliquer dans un groupe »

« L'important est que les personnes concernées, en situation de grande pauvreté acquièrent plus de connaissances, de culture ».

« Des formations ont été mises en place. Les salariés jouent un rôle important dans l'accompagnement »

« Après un certain dirigisme, il y a maintenant des efforts d'organisation des débats, d'écoute des autres ».

« Il y a souci d'impliquer le plus grand nombre de personnes, sans hiérarchie entre les membres. Un fonctionnement démocratique ne va pas de soi... une réflexion est engagée sur la place respective des bénévoles et des salariés.

« S'analyser collectivement est difficile sans un accompagnement extérieur ».

« Ce sont les personnes concernées qui ont le pouvoir de décision ».

« Faire preuve de citoyenneté, c'est savoir partager toutes les tâches, mêmes les plus banales »

« Faire le partage entre ce qui relève de l'engagement associatif, du politique ou du religieux »

« Pas assez de cohésion sociale, les personnes d'origine étrangère ne sont pas suffisamment intégrées »

« Créer du lien entre des personnes souffrant de solitude et d'activité... faire apprendre ou réapprendre à vivre avec les autres en société »

« Le projet de l'association est de faire en sorte que la société arrête d'exclure, en étrillant la conscience citoyenne en combattant l'indifférence »

« Crainte de s'engager dans des responsabilités »

« Echanges inter associatifs sur les pratiques, les difficultés. Intérêt de renforcer le travail en réseau »

« Il serait regrettable que les exigences institutionnelles fassent perdre de la souplesse et de la liberté dans un fonctionnement spécifique »

« Développer l'entraide mutuelle, la solidarité dans les rapports sociaux »

« Les bénévoles ont besoin de compétences pour exercer leurs fonctions ».

Un temps fort d'échanges inter – associatifs

Le samedi 26 janvier 2008

La légitimité du groupe s'appuie nécessairement sur une démarche participative. Si la rencontre avec un noyau dur d'associations a été extrêmement important pour conforter la réflexion du groupe et faire une première analyse, l'organisation d'une Rencontre ouverte au plus grand nombre d'associations représentait le creuset indispensable pour :

- **Identifier la réalité vécue** des associations à partir du recueil de données issu des auditions avec les six associations et les mettre en débat.
- **Faire une analyse partagée.**
- **Dégager des pistes** pour toujours mieux faire correspondre les pratiques associatives avec les valeurs fondant la démocratie et l'engagement citoyen.
- **Diffuser des préconisations** dans une brochure

En introduction, une explicitation a été faite autour de plusieurs définitions :

CITOYEN : membre d'une communauté politique avec droits et devoirs attachés à l'appartenance. Dans une association loi 1907, cette communauté est un groupement de personnes autour d'un but commun « communauté de projet ».

DEMOCRATIE : régime constitué par des règles qui organisent les pouvoirs politiques. Les individus membres ont droit de participer à l'élaboration des décisions qui régissent la vie de leur communauté. Il y a égalité de tous, devant la loi et pour accéder aux fonctions de dirigeants.

LIBERTE : c'est pouvoir exprimer son opinion accepter l'avis des autres et le pluralisme.

FRATERNITE : est un lien de solidarité nécessaire entre les individus pour faire la société. Ce n'est pas la loi des plus forts qui doit s'imposer.

L'association se situe à l'articulation entre la vie privée et la sphère de la vie publique. Cela offre l'opportunité de « faire ensemble ».

**Le cheminement qui a présidé à construire la trame des Rencontres Citoyennes
du 26 janvier 2008**

1/ Le premier constat du groupe de travail un fondement : la participation dans un engagement libre et volontaire, qui est le fondement de tout.

2/ Le Groupe de travail a réfléchi au fonctionnement associatif en prenant comme référence la démocratie interne, tout en sachant qu'il est important de se situer très *modestement* dans une **démarche pour tendre vers un idéal**.

Cela a inspiré la 2^{ème} question qui porte plus sur les processus de décision, le mode de fonctionnement des instances.

3/ Puis il a distingué l'analyse interne à l'association, et celle portant sur son rôle vis-à-vis de l'extérieur, de son environnement sociétal.

Volontairement il ne s'est pas focalisé sur le rapport entre les associations et la « démocratie représentative », les organes politiques où siègent les élus du suffrage universel.

Il a souhaité regarder d'une manière plus large *l'impact sur les évolutions de la société*. En sachant bien sûr que ces évolutions se traduisent à un moment donné par des débats politiques, et des votes au sein de ces instances.

Cette vision plus large permet de prendre en compte ce qui se passe dans la vie associative, quelque soit le projet de l'association, même si elle n'a aucune intention d'intervenir dans la sphère publique.

L'association étant un espace qui offre l'opportunité de « *faire ensemble* » voire de « *vivre ensemble* ».

Sur ces 2 versants, interne et externe, de l'association le groupe a cherché en quoi et comment elle pouvait contribuer au développement d'une citoyenneté active et de pratiques démocratiques. Cela a inspiré la 3^{ème} question, qui envisage les associations (l'entité associative en elle même) comme des acteurs dans la vie de nos collectivités locales, nationales

4/ Le repérage des conditions favorables - dans le mode d'organisation des associations - le développement d'une « citoyenneté » active et d'un fonctionnement basé des valeurs démocratiques. Et celles qui au contraire qui, au contraire constituent un frein.

« Qu'est ce qui peut favoriser une participation active de tous dans les associations ? »

Pour certains, l'association c'est leur vie, d'autres craignent d'y passer trop de temps.

Conditions provoquant un effet favorable	Conditions constituant un frein, une difficulté
<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à mieux reconnaître respecter et gérer les différences humaines • Réfléchir à la définition de la place des salariés et de leur rôle tant vis-à-vis d'usagers / adhérents que des bénévoles actifs. • Importance de la phase d'accueil des nouveaux arrivants... c'est là ou on peut agir sur les leviers de la participation : <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître chacun dans sa singularité... lui permettre de se rendre utile à sa manière comme il peut. - Communiquer sur le projet, les statuts et le fonctionnement de l'association. - Créer de la convivialité. <p>Tout cela contribue à développer « un sentiment d'appartenance à un groupe » et par là favorise une implication. On peut se faire plaisir même en militant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer la capacité d'adaptation au changement. Se questionner sur ses pratiques. Accepter le mouvement qu'introduit toute nouveauté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de temps disponible chez les actifs, de plus en plus pressés. • Attitude de moins en moins disposées à l'engagement bénévole par défaut « d'éducation reçues » • Il y a des personnes à qui on demande d'agir dans le modèle classique loi 1901, alors qu'elles sont plutôt en situation de SUBIR dans leur vie. • Il y a les gens qu'on veut bien et ceux qu'on rejette. • Sous représentation dans les associations de certaines catégories comme les jeunes, les personnes en situation précaire etc... • Les gens viennent pour consommer • Beaucoup d'associations sont devenues des instruments de gestion de services d'intérêt général. • Crainte que les salariés prennent toute la place.. qu'ils fassent « écran » entre le CA et la base des adhérents. • Tendance à préférer, rester ensemble « entre soi ».

« Dans les processus de décision internes, qu'est ce qui favorise un exercice démocratique des responsabilités ? »

Conditions provoquant un effet favorable	Conditions constituant un frein, une difficulté
<ul style="list-style-type: none"> • Effets d'organisation par : <ul style="list-style-type: none"> - Respect de règles sur la forme - Renforcement de l'écoute - Transparence et démocratisation des processus décisionnels • Faire rotation régulière dans l'occupation des fonctions dirigeantes, un principe inscrit dans les statuts. • Amélioration du partage et de la transmission des responsabilités par : <ul style="list-style-type: none"> - Pratique de délégations claires - Implications de tous dans des groupes de travail • « Passage de relais » vers les postes de responsabilités par une sorte de tutorat, un apprentissage progressif. • Renouvellement des façons de faire pour la « formation des bénévoles » <ul style="list-style-type: none"> - Diminuer le formalisme - Développer « l'entraide » par les professionnels de l'association en faire des ressources extérieurs • Elaboration d'un processus collectif de prise de décision. • Valorisation de toutes les formes de prise de responsabilité, de pouvoir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peur de prendre des responsabilités • Difficultés de renouvellement des dirigeants bénévoles : <ul style="list-style-type: none"> - Personnalisation des fonctions surtout quand le mandat dure longtemps et que le remplacement est assuré par cooptation de personnes connues. • Niveau de compétences élevées exigé sur les plans : <ul style="list-style-type: none"> - administratif - juridique - financier • Accès aux responsabilités devenu sélectif <ul style="list-style-type: none"> - La compréhension d'un certain vocabulaire et de concepts ne serait pas à la portée de tout le monde • Envahissement des problèmes d'intendance et de gestion au détriment des sujets de réflexion et de débat • Manque de transparence dans les circuits d'information interne qui fait qu'une partie des personnes n'a pas les éléments pour participer effectivement aux discussions. • Limitation de l'émergence de positions conflictuelles par des pratiques telles que le vote à main levée ou la cooptation.

Vis-à-vis de l'ensemble de la société voyez-vous une contribution des associations à l'expression de la citoyenneté et de la vie démocratique ?

Conditions provoquant un effet favorable	Conditions constituant un frein, une difficulté
<p>Deux sortes d'apports complémentaires mais distincts :</p> <p>1) Porter une parole collective sur des sujets de société. Etre force de proposition. Défendre les intérêts de groupes sociaux ou d'habitants de territoires pour peser sur les décisions publiques.</p> <p>2) Acquérir un mieux être et des connaissances des compétences par le fonctionnement associatif en lui-même.</p> <p>L'association par sa nature même de groupement est un outil de socialisation tissant des liens qui ouvrent les personnes au-delà de leur cercle de relations familial à la découverte de la société. Elle peut être aussi un « outil d'intégration » permettant à des personnes marginalisées pour diverses raisons, de trouver leur place et leur rôle de citoyen.</p>	<p>L'association sert trop de palliatif soit parce que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • c'est un moyen commode de substituer au service public • Le bénévolat comble des manques... des carences de l'action politique générale. <p>Les conventionnements posent un cadre normatif qui freine l'innovation, la capacité pour les associations d'être des lieux indépendants d'expérimentation.</p>

A partir de février 2008

Poursuite de la réflexion après deux années de travail sur la citoyenneté et démocratie dans les associations :

- Cibler les priorités qui méritent un approfondissement. Le cœur de la problématique étant le projet associatif regardé à travers la démocratie interne et la citoyenneté.
- Un travail sur la gouvernance reste essentiel.
- Le concept d'éducation populaire est à réintégrer.
- Notion d'évaluation à affiner.
- Mise en place avec des associations volontaires d'expérimentations des moyens favorisant citoyenneté et démocratie dans l'association. S'intégrer, se questionner, attendre des choses qui dérangent par actions recherches.

Dans une deuxième phase, élaborer des propositions en terme de formations aides pour mener un processus interne de changement.